

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 25/09/2025

N° 21

DECISION MODIFICATIVE N° 2

(Vote de crédits)

Date de convocation :	22/09/2025	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	14	Pour :	11
Nombre de membres présents :	11	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	11	Abstention :	0

L'an 2025, le 25 septembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Christophe LANGLADE Maire Christophe LANGLADE

Présents : Christine BILLE, Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Agnès CLARAC, Sophie LAPORTE, Nicolas DARZAC, Jean-Michel LAMARQUE, Bastien LANNUSSE, Christophe LANGLADE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPE

Procurations :

Absents : Alice DABADIE, Cédric LABORDE

Excusés : Vincent BERDOULET

Secrétaire de séance : Agnès CLARAC

Objets : ACHAT ELECTROMENAGER+TABLES+GRILLE

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2184 (21) : Matériel de bureau et mobilier	2 300,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	5 000,00
2188 (21) : Autres immobilisations corpore	2 700,00		
	5 000,00		5 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	5 000,00		
60623 (011) : Alimentation	2 500,00		
615228 (011) : Autres bâtiments	-5 000,00		
615228 (011) : Autres bâtiments	-2 500,00		
	0,00		
Total Dépenses	5 000,00	Total Recettes	5 000,00

Certifié exécutoire par Christophe LANGLADE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A VIELLA le 26/09/2025

Le(s) maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

le(s) secrétaire(s) de séance

